Interview de Bernard Clappier: extraits sur les origines du plan Schuman et le rôle de Jean Monnet (11 novembre 1980)

Légende: Le 11 novembre 1980, lors d'une interview accordée au journaliste Roger Massip, Bernard Clappier, ancien directeur de cabinet du ministre des Affaires étrangères Robert Schuman, évoque les circonstances dans lesquelles fut préparé le plan Schuman en 1950 et détaille le rôle joué par Jean Monnet.

Source: L'Europe une longue marche. Lausanne: Fondation Jean Monnet pour l'Europe, Centre de recherches européennes, 1985. 104 p. (Cahiers rouges). p. 20-26.

Copyright: (c) Fondation Jean Monnet pour l'Europe

URL:
http://www.cvce.eu/obj/interview_de_bernard_clappier_extraits_sur_les_origines_du_plan_schuman_et_le_role_de_jean_monnet_11_novembre_1980-fr-278699a3-a23a-4688-8fe2-c4a83186c762.html

Date de dernière mise à jour: 18/12/2013

Interview de Bernard Clappier: extraits sur les origines du plan Schuman et le rôle de Jean Monnet (11 novembre 1980)

[...]

R.M. Quand avez-vous rencontré Jean Monnet pour la première fois?

B.C. Cela s'est passé au mois de mai 1947, peu après ma nomination au poste de directeur du Cabinet de Robert Schuman.

Ce premier contact était tout naturel. Jean Monnet était un homme pratique. Il savait qu'il faut chercher l'argent et les crédits là où ils se trouvent, c'est-à-dire au ministère des Finances. D'où le souci qu'il eut, très vite, d'organiser de bonnes relations entre le Commissariat au Plan et la rue de Rivoli. Jean Monnet connaissait depuis peu Robert Schuman, qui était entré dans le cabinet Bidault (23 juin 1946-28 novembre 1946) avec le portefeuille des Finances, et qui avait retrouvé ledit portefeuille dans le cabinet Ramadier (28 janvier 1947-19 novembre 1947).

Je fus ainsi amené à déjeuner fréquemment au siège du Commissariat au Plan, rue Martignac, avec Jean Monnet, et d'emblée nos rapports furent excellents.

R.M. Quelle impression vous fit Jean Monnet?

B.C. Très vite je fus impressionné par l'homme, et très vite aussi mon attention fut retenue par ses méthodes de travail. De l'extérieur il m'apparaissait comme un patron assez tyrannique. Mais ce tyran était adoré par ses collaborateurs, et il obtenait beaucoup d'eux, y compris le sacrifice de leurs moments de loisir. Ce qui me frappa aussi beaucoup, à l'époque, ce fut l'étendue du réseau des relations personnelles dont Jean Monnet détenait les fils, et la façon dont il s'en servait. Il était tyrannique peut-être, mais redoutablement efficace. Et je dois ajouter qu'il était aussi très humain. Je crois qu'il faut insister sur cet aspect de sa personnalité.

R.M. Quand et comment avez-vous perçu l'affaire européenne à laquelle Robert Schuman allait être étroitement associé?

B.C. C'est à Washington, en 1949, que tout a commencé, et j'ai gardé un souvenir précis du moment et des circonstances.

En septembre 1949, peu après la proclamation de la République fédérale allemande (7 septembre), j'avais accompagné Robert Schuman à New York où il devait participer aux débats de l'Assemblée générale des Nations Unies qui siégeait alors à Flushing Meadows.

A l'occasion de ce voyage aux Etats-Unis, R. Schuman se rendit à Washington le 15 septembre pour y rencontrer ses collègues britannique et américain. C'était déjà une tradition que ces réunions périodiques à trois. Cette fois il avait été convenu que les trois ministres des Affaires étrangères (Dean Acheson (USA), Ernest Bevin (GB) et Schuman (F)) se verraient seuls, sans témoins. Mais R. Schuman connaissait très mal l'anglais et il demanda et obtint la présence à ses côtés de son directeur de Cabinet et de l'ambassadeur de France à Washington, Henri Bonnet.

J'étais donc là, et je puis confirmer absolument les indications qui ont été données par la suite sur la rencontre. Voilà donc comment les choses se sont passées.

Après un tour d'horizon qui avait englobé, notamment, la situation en Corée et la situation en Yougoslavie (où s'était produit l'année précédente le schisme titiste), Dean Acheson posa la question: «Qu'allons-nous faire avec l'Allemagne?» Le Secrétaire d'Etat américain ajouta: «Je propose que nous demandions à notre collègue français, qui connaît fort bien les affaires allemandes, de définir les grandes lignes de la politique commune que nous devrions suivre vis-à-vis de l'Allemagne.»

Il y eut un grand silence. Puis Ernest Bevin émit une sorte de grognement qui pouvait signifier surprise ou mécontentement, ou les deux, et que Dean Acheson feignit de prendre pour une approbation. Robert Schuman, quant à lui, manifesta une intense émotion. Son crâne se mit à rougir. Dean Acheson confirma alors sa proposition. R. Schuman était chargé par ses collègues de préparer des propositions pour la mise en œuvre d'une politique commune vis-à-vis de l'Allemagne.

De retour à Paris il ne se passa pas une semaine sans que Robert Schuman m'interroge: «Et l'Allemagne? Que dois-je faire pour remplir le mandat qu'on m'a confié?» C'était devenu chez lui une obsession.

R.M. Comment Jean Monnet intervient-il dans cette histoire?

B.C. De la manière la plus simple. Jean Monnet avait les mêmes préoccupations que R. Schuman touchant l'Allemagne. Il s'en était ouvert à quelques personnes, et notamment à moi à l'occasion de ces déjeuners dont j'ai parlé. C'est au début de 1950 que ses idées sur ce qu'il conviendrait de faire avec l'Allemagne commencent à prendre forme. Vers le début du mois de mars 1950 il entreprend de me lire des notes qu'il a rédigées sur ce sujet, des projets, des «drafts» comme on dit. Mais il ne m'en laisse pas le texte. Ce qui ne m'empêchera pas, bien sûr, de mettre Robert Schuman au courant.

Un mois plus tard, c'était vers le 10 ou le 15 avril, Monnet m'interroge sur les réactions de R. Schuman. «Que pense-t-il de tout cela, de mes projets?» Je lui réponds en lui faisant observer que je n'ai qu'une connaissance verbale de ses idées, et que mon patron aime les écrits, les textes qu'il peut étudier à loisir. C'est donc en lui remettant un texte qu'on pourra obtenir de lui une réaction sérieuse.

Le «détonateur» allait être la réunion franco-anglo-américaine qui devait se tenir à Londres le 10 mai 1950. C'est la proximité de la date de cette réunion qui précipita les choses.

On savait qu'à cette réunion de Londres allait être discuté un projet d'inspiration américaine approuvé par le gouvernement britannique et qui prévoyait la suppression de l'Autorité internationale de la Ruhr. Cette suppression correspondait à une volonté bien arrêtée d'intégrer l'Allemagne en commençant par lui rendre son entière souveraineté sur la production charbonnière et sidérurgique.

A la fin du mois d'avril je devais déjeuner avec Jean Monnet, mais au dernier moment je fus empêché et je dus décommander le rendez-vous. Nous prîmes date pour la semaine suivante. Lorsque le déjeuner eut lieu, Jean Monnet me dit: «Est-ce que par hasard Robert Schuman ne s'intéresse pas à mes idées? Je me suis posé la question lorsque vous avez décommandé notre déjeuner la semaine dernière. Aussi ai-je communiqué le texte de mon projet à Falaize, directeur de cabinet de Georges Bidault» (qui était alors Président du Conseil).

Après quoi Jean Monnet me remet la copie de la note en question. Celle-ci, nous le sûmes plus tard, avait été glissée par Falaize dans un tiroir du bureau de Georges Bidault.

Ce que je viens de vous raconter se passait le vendredi 28 avril 1950. Je remis ce jour-là la note de Jean Monnet à Robert Schuman qui était sur le point de quitter Paris pour aller passer la fin de la semaine chez lui à Scy-Chazelles en Lorraine. Le ministre emporta donc le document pour pouvoir l'étudier tranquillement. Lorsque je l'accompagnais gare de l'Est, le 29 avril, ayant lu rapidement la note de Monnet, il me dit à peu près ceci :

«Je vois qu'il y a dans ce projet deux aspects : un aspect politique et un aspect technique. L'aspect politique j'en fais mon affaire. Mais l'aspect technique? Qu'en pensez-vous? Ne croyez-vous pas que cette mise en commun des productions de charbon et d'acier pourrait avoir des conséquences sérieuses et faire courir des risques à nos charbonnages et à notre sidérurgie?» Je m'employai à rassurer le ministre. C'était un problème dont nous avions parlé avec Jean Monnet bien souvent. Je pensais que notre industrie pourrait supporter l'épreuve. Je le dis à Robert Schuman sans laisser paraître le moindre doute à ce sujet. Sur quoi le train l'emmena vers la Lorraine et je restai seul, avec pas mal d'inquiétude au cœur.

C'est au retour de ce bref voyage, le lundi 1er mai, qu'il me dit, dans la voiture qui nous ramenait de la gare

de l'Est, où j'étais allé le chercher: «J'ai lu le papier Monnet. Eh bien, c'est oui.»

A peine rentré au Quai d'Orsay le ministre demandait à Jean Monnet de le rejoindre. Il fallait envisager ce qu'on allait faire, et le temps pressait. Le 3 mai, au Conseil des Ministres, R. Schuman donnait des indications très vagues sur la proposition qu'il envisageait de soumettre à nos Alliés le 10 mai. Le 8 mai Dean Acheson était à Paris, en route pour le rendez-vous de Londres. Schuman et Monnet se rendirent ce jour-là chez l'ambassadeur des Etats-Unis, David Bruce, et c'est chez ce dernier qu'ils rencontrèrent le Secrétaire du Département d'Etat.

R.M. Dean Acheson était-il déjà au courant?

B.C. Non, je ne le crois pas. Je suis à peu près sûr que Monnet ne lui avait rien dit. Il prit connaissance du document et l'approuva avec chaleur: «Vous vous êtes donc souvenu de notre conversation de Washington! C'est bien. C'est très important.»

Le même jour Jean Monnet met au courant René Pleven et René Mayer, et bien entendu le Président du Conseil. Georges Bidault, à mon avis, n'avait pas lu le papier que Falaize avait glissé dans un tiroir de son bureau.

Certains ont pensé que le plan Schuman aurait pu être un plan Bidault si ce dernier avait eu connaissance du document, mais je ne le crois pas. Je ne crois pas qu'il y ait eu un «rendez-vous manqué de Bidault avec l'Histoire», comme il a été écrit. Bidault a donné son accord lorsqu'il a été mis au courant, mais je pense que c'est parce qu'il n'a pas compris tout de suite la portée de la proposition, ce qu'elle impliquait pour l'avenir. Il ne faut pas oublier qu'il y avait chez Bidault une vision proche de la vision gaulliste pour ce qui concerne les relations avec l'Allemagne.

Pour résumer je dirai que dans cette affaire l'élément moteur a été la certitude que si on ne faisait rien l'Allemagne retrouverait sa souveraineté complète sur le charbon et l'acier, et que c'était là une perspective dangereuse qu'il fallait absolument bloquer.

R.M. Estimez-vous qu'il y eut accord parfait, accord total, entre Schuman et Monnet?

B.C. Je dirais qu'il y a eu accord mais sous réserve de deux approches différentes sur deux points précis.

1° Pour Jean Monnet le pool charbon-acier devait être un premier pas vers une organisation nouvelle de l'Europe dans le contexte mondial. Pour Schuman le pool était avant tout un moyen de régler le problème franco-allemand. La création d'un grand ensemble européen n'était pas exclue, mais elle ne pourrait venir qu'après.

2° Autre différence d'approche, d'ordre politique et juridique: L'idée de Jean Monnet était qu'il fallait donner la priorité aux institutions. C'est à partir des institutions qu'on pourrait faire l'Europe. Il convenait donc d'envisager la multiplication des institutions européennes, et de cette manière serait ouverte la voie vers la Fédération. Schuman ne partageait pas cette vue optimiste. C'était pour lui un peu trop simple, pour ne pas dire simpliste. Schuman était, en fait, très sensible aux difficultés qu'il entrevoyait.

Dix ans plus tard ces différences n'existeront pour ainsi dire plus. Car Robert Schuman aura pris conscience alors des perspectives ouvertes, au moment où, de son côté, Monnet ayant pris conscience des difficultés de l'entreprise aura compris qu'il fallait «mettre la pédale douce».

[...]